

# MAÎTRISER LES DÉPENSES DE BREVETS

## PROGRAMME de la formation

### Les aspects financiers des brevets

- Charges et produits financiers en matière de brevets
- Impact fiscal et comptable
- La maîtrise des dépenses de brevets en tant qu'outil opérationnel de gestion

### Les processus brevets et les coûts afférents

- Format plus ou moins extensif de la rédaction d'un brevet et impact sur le coût
- Recherche de brevets, liberté d'exploitation, contrats, contentieux, consultations

### Les phases d'un brevet et les coûts relatifs

- Élaboration de la demande de brevet, dépôt, examen
- Élaboration de la demande pour extension, et voies d'extension
- Procédures d'examen, de délivrance, d'opposition
- Maintien en vigueur

### Coût et facturation en matière de brevets

- Personnes sources de coût
- Règles des conseils en matière financière
- Devis, convention d'honoraires
- Mode de calcul du prix des prestations des conseils
- Facture de provision, facture de prestation
- Temps passé, taux horaire
- Maîtrise du coût et maîtrise du temps
- Structure des coûts de brevets
- Caractéristiques du coût des prestations brevets
- Budgets, tableaux de bord
- Contestation de facture

### Les appels d'offres

- Problématique, recommandations, analyse
- Forfait, low cost

### Les aides financières

### Conclusion et bonnes pratiques

Formation développée et mise en œuvre par :

En collaboration avec :

**Jeudi 29 novembre 2018**  
**9h00 à 17h30 À TOULOUSE**

**DURÉE : 1 JOUR**

**PRIX : 650 €**

**TARIF PME : 450 €**

### OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les dépenses de brevets (nature, structure, ventilation, contrepartie, survenance, montant...).
- A iso qualité de service, les minimiser pour autant que possible.

### PUBLIC

- Responsables PI
- Responsables brevets des secteurs privé ou public

### Intervenant

- Christian DERAMBURE, Conseil en propriété industrielle.

### Pré-requis

- Gérer des dépenses de brevets.

### Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.